



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 – 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 – 6
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	7
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	8

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation



Internet: <http://www.notmar.com>

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

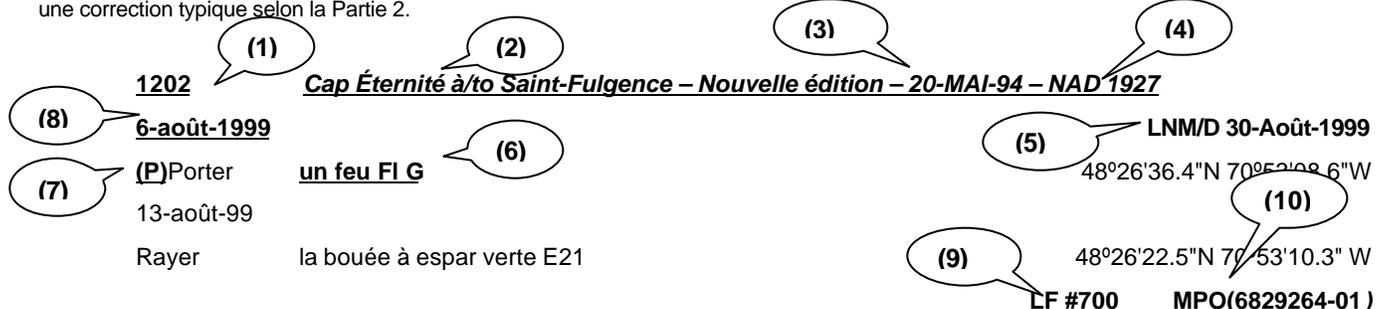
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales des Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts/notship>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É. (Prévu pour octobre 2000)	330,331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314,315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential information on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment information / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST _____

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST _____

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE
NOM _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PROVINCE _____ PAYS _____
NOUVELLE ADRESSE
NOM _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PROVINCE _____ PAYS _____

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.	1
PUBLICATIONS DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - NOUVELLES ÉDITIONS - INSTRUCTIONS NAUTIQUES.....	4
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - INFORMATION CONCERNANT LES DÉPOSITAIRES DE CARTES DU SHC.....	4
- CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION MATRICIELLES.....	1
- CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION S-57.....	2
- LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.	2
- LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3311	5				
3312	5				
3313	5				
3441	5				
3462	5				
3513	5				
3536	5				
3539	5				
3603	5				
6412	5				
6413	6				
7083	6				

PARTIE 1 – Édition 06/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

- a) d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;
- b) remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;
- c) transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION MATRICIELLES.

Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc. B.P. Box 127, Station C St. John's, Terre-Neuve A1C 5H5 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634 Télécopieur: 709-576-0636 (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.			
CARTES	TITRE & MATIÈRES	DATE D'ÉDITION	PRIX
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
1233R/M	Cap aux Oies à/to Sault-au-Cochon	09-NOV-2001	Voir Note 2
1438R/M	Grindstone Island to/Carleton Island	16-NOV-2001	Voir Note 2
2060R/M	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island	28-DÉC-2001	Voir Note 2
4098R/M	Sable Island/Ile de Sable	30-NOV-2001	Voir Note 2
4236R/M	Taylors Head to/à Shut-in Island	13-JUL-2001	Voir Note 2
4281R/M	Canso Harbour and Inner Approaches	16-NOV-2001	Voir Note 2
4847R/M	Conception Bay	03-AOÛT-2001	Voir Note 2
4863R/M	Bacalho Island to Black Island	30-NOV-2001	Voir Note 2

**PARTIE 1 – Édition 06/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION S-57.

<p>Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc. B.P. Box 127, Station C St. John's, Terre-Neuve A1C 5H5 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634 Télécopieur: 709-576-0636</p> <p>(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.</p>	
PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA570168	Port Alberni
CA570170	Entrance to/Entrée à Useless Inlet
CA273097	Georgian Bay / Baie Georgienne
CA476900	Harbour Buffet
CA476902	Sound Island
CA470019	Cordero Channel
CA570101	Sooke Inlet to/à Parry Bay
CA570153	Chemainus Bay
CA470314	Malacca Passage to/à Bell Passage (Part 1 of 2)
CA573005	Cape Hurd to/à Tobermory and/et Cove Island
CA373093	Niagara River to Long Point
CA279044	Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts
CA579054	Tadoussac

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.

Remplace la liste des cartes corrigées à la main publiée dans l'Édition #03/02.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs. Le SHC ne fournit plus de liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir du site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.com>

1310	2049	2165	2259	2304	6112
1311	2050	2181	2268	2305	6201
1409	2053	L/C 2200	2273	2306	6206
1410	2054	L/C 2201	2274	2307	6213
1411	2058	2218	2282	2308	6214
1432	2059	2221	2283	2309	6216
1433	L/C 2060	2222	L/C 2284	2310	6217
1434	2061	2223	2286	2311	6251
1435	2064	2225	2289	2312	6281
1436	2067	2226	2291	2313	6310
1437	2069	L/C 2228	2292	2314	6408
1438	2070	2235	2293	2315	6409
1439	2077	2241	2294	2318	6410
L/C 2000	2085	L/C 2243	2297	6105	6411
2006	L/C 2100	L/C 2244	2298	6106	6412
2007	L/C 2110	L/C 2245	2299	6107	6413
2017	L/C 2120	2250	L/C 2300	6108	6414
2018	L/C 2121	2251	L/C 2301	6109	6415
2042	L/C 2122	2257	L/C 2302	6110	6416
2043	L/C 2123	2258	2303	6111	6417

PARTIE 1 – Édition 06/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

6418	6423	6428	6433	6438	6454
6419	6424	6429	6434	6441	6455
6420	6425	6430	6435	6451	
6421	6426	6431	6436	6452	
6422	6427	6432	6437	6453	

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #03/02.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2055	3062	6036	6242	6270	6357
1351	2086	3080	6037	6243	6271	6358
1361	2140	3311	6038	6247	6272	6359
1509	2261	3312	6050	6248	6273	6360
1512	2266	3313	6101	6249	6274	6368
1551	2267	3488	6205	6258	6285	6369
1554	2400	3489	6209	6259	6286	6370
2011	3052	3601	6211	6260	6287	6371
2023	3053	6023	6212	6263	6311	6390
2024	3055	6026	6215	6264	6341	6505
2025	3056	6028	6218	6267	6354	6506
2026	3057	6030	6240	6268	6355	
2048	3058	6035	6241	6269	6356	

La présente est une liste des cartes qui ne sont pas corrigées à la main suivant leur date de publication. Le SHC ne fournit plus une liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir du site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.com> ou des éditions d'antérieures des Avis aux navigateurs.

1400	1550	2022	2203	3050	6021
1510	1552	2028	2204	3061	6022
1513	1553	2029	2205	4141	6100
1514	1555	2044	2206	4142	6207
1515	2021	2202	2260	4145	C-4

Veuillez prendre note que certaines cartes qui ne sont normalement pas corrigées par le SHC pour refléter les *Avis aux navigateurs*, ont été mises à jour avant leur distribution pour refléter les *Avis aux navigateurs*. Lorsqu'une carte comporte les deux notes suivantes :

1. "The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des Avis aux navigateurs au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les Avis aux navigateurs au écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition."

PARTIE 1 – Édition 06/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

2. “NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (suivie du numéro d’Avis aux navigateurs)”

la note

“NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (suivie du numéro d’Avis aux navigateurs)”

remplace la première note.

Toute correction complémentaire à apporter à ces cartes, pourra être obtenue à <http://www.notmar.com> ou de l’édition mensuelle des Avis aux navigateurs.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Information concernant les dépositaires de cartes du SHC.

1 – NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

Powell River Outdoors
3160 Bradford Road
Powell River, C.-B.
V8A 4Z2
Tél: 604-485-2555
Fax: 604-485-2574
Courriel: pro@armourtech.com

PUBLICATIONS DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - NOUVELLES ÉDITIONS - INSTRUCTIONS NAUTIQUES.

Les premières éditions des fascicules **PAC 200** - *General Information, Pacific Coast, 2002*, **PAC 205** - *Inner Passage - Queen Charlotte Sound to Chatham Sound, 2002*, and **PAC 206** - *Hecate Strait, Dixon Entrance, Portland Inlet and Adjacent Waters and Queen Charlotte Islands* sont maintenant disponibles. Cette série annule et remplace la publication *Sailing Directions, British Columbia Coast (North Portion), Volume 2, Twelfth Edition, 1991*, et les fascicules contiennent les informations pertinentes émises dans les éditions canadiennes des Avis aux navigateurs jusqu’à et y compris l’**Édition mensuelle n° 4 de 2002**. Le prix de chacun de ces fascicules a été fixé à 19,95\$.

**PARTIE 2 – Édition 06/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

3311 - Westview - Feuille 5 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983

21-JUIN-2002

Remplacer le feu FI G par une balise de jour de bâbord

LNMD. 25-JAN-2002
49°50'01.8"N 124°31'47.2"W
MPO(6200019-02)

3312 - Discovery Passage - Feuille 23 - Carte Nouvelle - 31-JAN-1986 - NAD 1927

21-JUIN-2002

Modifier la hauteur libre de 49 mètres, pour lire 58 mètres

LNMD. 25-JAN-2002
50°07'57.0"N 125°21'09.0"W
MPO(6200034-01)

3313 - Saanich Inlet - Feuille 13 - Carte Nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983

21-JUIN-2002

Rayer la bouée à espar de tribord marquée U24

LNMD. 01-FEV-2002
48°40'54.3"N 123°28'40.7"W
(P2002001) MPO(6200016-01)

Remplacer la balise de jour de bifurcation par une balise de jour de tribord

48°40'50.0"N 123°28'38.7"W
MPO(6201092-02)

3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 12-AOÛT-1988 - NAD 1927

21-JUIN-2002

Rayer la bouée à espar de tribord marquée U24

LNMD. 31-AOÛT-2001
48°40'55.0"N 123°28'36.0"W
(P2002001) MPO(6200016-01)

Remplacer la balise de jour de bifurcation par une balise de jour de tribord

48°40'51.0"N 123°28'35.0"W
MPO(6201092-02)

3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 23-OCT-1998 - NAD 1983

28-JUIN-2002

Remplacer la bouée conique rouge marquée 2 par une bouée à espar de tribord lumineuse, rouge, FI R, marquée 2

LNMD. 31-AOÛT-2001
48°31'48.5"N 122°47'07.0"W
MPO(6200048-01)

3513 - Strait of Georgia, Northern Portion/Partie Nord - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983

21-JUIN-2002

Remplacer le feu FI G par une balise de jour de bâbord

LNMD. 15-SEPT-2000
49°50'01.8"N 124°31'47.2"W
MPO(6200019-02)

3536 - Powell River and/et Westview - Carte Nouvelle - 21-AVR-1978 - NAD 1927

21-JUIN-2002

Remplacer le feu FI G par une balise de jour de bâbord

LNMD. (51-1995)
49°50'02.4"N 124°31'42.1"W
MPO(6200019-02)

3539 - Seymour Narrows - Nouvelle édition - 04-AOÛT-1989 - NAD 1983

21-JUIN-2002

Modifier la hauteur libre de 55 mètres, pour lire 58 mètres

LNMD. 15-JUIN-2001
50°07'54.0"N 125°21'34.7"W
MPO(6200034-01)

3603 - Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound - Nouvelle édition - 23-OCT-1981 - NAD 1927

21-JUIN-2002

Porter une bouée sphérique ODAS, lumineuse, jaune, FI (5) Y

LNMD. 25-JAN-2002
48°56'21.7"N 125°36'35.5"W
MPO(6200043-01)

6412 - Camsell Bend to McGern Island - Nouvelle édition - 11-MAI-2001 - Inconnu

07-JUIN-2002

Porter une balise de jour de bâbord

62°39'37.0"N 123°13'36.0"W
MPO(6600178-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

6413 - McGern Island to Wrigley River - Nouvelle édition - 11-MAI-2001 - Inconnu

07-JUIN-2002

Porter une balise de jour de bâbord

62°39'37.0"N 123°13'36.0"W
MPO(6600178-01)

7083 - Cambridge Bay to Shepherd Bay - Nouvelle édition - 15-JUIN-1984 - Inconnu

07-JUIN-2002

Rayer la profondeur de 4 brasses

LNMD. 04-MAI-2001
69°18'36.0"N 094°26'30.0"W
MPO(6600176-01)

Porter une profondeur de 2 brasses

69°18'45.0"N 094°27'17.3"W
MPO(6600176-02)

**SERVICE
HYDROGRAPHIQUE
DU CANADA**

**NOUVELLES PUBLICATIONS
MAINTENANT DISPONIBLES**

**SAILING DIRECTIONS
2002**

- PAC 200 — General Information, Pacific Coast**
**PAC 205 — Inner Passage — Queen Charlotte Sound to
Chatham Sound**
**PAC 206 — Hecate Strait, Dixon Entrance, Portland Inlet and
Adjacent Waters and Queen Charlotte Islands**

PARTIE 5 – Édition 06/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	-------------------------------------------------------------	-------------------------	---------------------------------------------------------------	----------------------------------------

PACIFIQUE

26	Syringa Creek	Côté Sud du chenal vis-à-vis la crique. 49 20 07.6 117 51 56.8	FI G	4s	12.8	Mât; marque de jour carrée noire, blanche et verte. 3.5	À longueur d'année.	Carte:3056 Éd. 06/02 (P02-055)
26.5	Tulip Point	À l'Est de la crique. 49 20 18.9 117 52 49.3	FI R	4s	13.1	Mât gris. 3.5	À longueur d'année.	Carte:3056 Éd. 06/02 (P02-054)
141 G5251	Forbes Island	Côté Sud de l'île. 48 56 55.9 125 24 37.9	Q R	1s	12.9	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année.	Carte:3670 Éd. 06/02 (P02-030)
299.5 G5150	Crescent Beach	Entrée de la rivière Nicomekl. 49 00 44.4 122 56 16.7	FI R	4s	6.7	5	Mât gris sur un dauphin à 3 pieux; marque de jour triangulaire rouge et blanche.	À longueur d'année.	Carte:3463 Éd. 06/02 (P02-031)
299.6 G5150.5	Crescent Channel	49 03 14.1 122 53 49.7	Q R	1s	4.5	5	Sur le pieu central long d'un dauphin à 4 pieux; marque de jour triangulaire rouge et blanche.	À longueur d'année.	Carte:3463 Éd. 06/02 (P02-032)
381	Westerly	Près de l'extrémité NW. de la jetée du bras Nord. 49 15 26.3 123 16 46.8	FI(3) W	12s	7.9	9	Tour cylindrique blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s À longueur d'année.	Carte:3491 Éd. 06/02 (P02-034)
382 G5415	North Arm, brise- lames	Sur le brise-lames. 49 15 15.3 123 16 03	FI G	4s	3.3	Mât; marque de jour carrée noire blanche et verte.	À longueur d'année.	Carte:3491 Éd. 06/02 (P02-035)
387	<i>Point Grey - Bouée à cloche lumineuse Q62</i>	<i>NW. de la pointe. 49 17 20.4 123 15 58.8</i>	Q R	1s	<i>Rouge, marquée "Q62".</i>	À longueur d'année.	Carte:3481 Éd. 06/02 (P02-033)
473 G5551.5	Westview, port de pêche - Feu Nord						Rayer du Livre.	Carte:3536 Éd. 06/02 (P02-006)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.